



Compte rendu du 19 janvier 2015

Le dix-neuf janvier deux mil quinze, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 14 janvier, s'est réuni, à la mairie - salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET.

Membres :		Présents :	Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLSEN, Adjoints ;
- en exercice :	19		Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Cécile TALON, Cécile
- présents :	14		BURDIN, Stéphanie MICHEL, Flavien FEUGERE, Delphine LINOIS, conseillers
- votants :	15		municipaux.
Quorum :	10	Absents et excusés :	Bruno GALICHON, Yanisse DENAT, Karine ALMERAS, représentée par Fernand DARGAUD, Elodie BERRAUD, Maryline PERRIN.

Secrétaire : Fabrice CHENAUD - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Conseil municipal du 16 décembre 2014 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants le registre des délibérations et le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2014.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Le conseil municipal n'émet pas d'observations sur les comptes rendus des réunions suivants :

- Bureau municipal du 5 janvier 2015
- Conseil communautaire du 18 décembre 2014

Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Le conseil municipal prend connaissance des décisions que le maire a prises depuis sa dernière réunion. Elles concernent :

- la vente d'une propriété non bâtie, chemin des Gatilles, et d'une propriété bâtie, chemin des Mignonettes
- l'approbation d'un avenant au marché passé pour la révision du PLU

Intercommunalité : adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols mis en place par Charlieu-Belmont Communauté

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, d'adhérer au service commun intercommunal d'application du droit des sols (ADS) opérationnel au 1^{er} juin 2015 et autorise le maire à signer la convention correspondante.

Location de la salle des fêtes de Carillon : refus d'application d'un tarif préférentiel demandé par la petite fille d'une habitante de la commune

Le conseil municipal refuse d'appliquer un tarif de location préférentiel de la salle des fêtes de Carillon à la petite fille d'une habitante de la commune. Il s'en tient au règlement intérieur de la salle en vigueur qui ne prévoit pas une telle disposition.

Illuminations de fin d'année : contrat de location avec Loom up

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le contrat de location d'un cône lumineux mis à la disposition de la commune par la société Loom up pour les illuminations de fin d'année. Il autorise le maire à le signer pour une durée de trois ans.

Subventions de fonctionnement : refus d'attribution aux organisations syndicales

Le conseil municipal refuse, à la majorité des votants (POUR : 1 – CONTRE : 14) de verser une subvention de fonctionnement aux organisations syndicales. Il aurait malgré tout souhaité savoir ce qu'il aurait financé s'il avait donné suite.

Assurance statutaire du personnel : proposition de délégation au Centre de gestion pour la mise en concurrence des assureurs dans le cadre du contrat groupe ouvert

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, de déléguer le Centre de gestion de la Loire pour lancer une consultation auprès de plusieurs assureurs et de négocier un contrat groupe pour les collectivités adhérentes.

Questions diverses**• Accessibilité (Ad'AP) :**

Le conseil municipal prend connaissance du dossier. Il émet un avis favorable à la proposition de Jean-Victor THEVENET, Maire, de signaler à la Préfète que les bâtiments communaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

• Stationnement gênant entrée école publique route du Sornin :

Le conseil municipal charge Daniel DURAND, Adjoint délégué à la voirie, de voir sur place s'il y a lieu d'intervenir.

• Plan bords de Loire :

Le conseil municipal prend connaissance d'un compte-rendu de réunion présenté par Laurent PEGON. Le 3^{ème} et dernier plan Bords de Loire est en cours d'élaboration. Il débute par quelques études.

• Construction de la nouvelle station d'épuration

Le conseil municipal prend connaissance de l'avancement du dossier présenté par Fabrice CHENAUD. Les trois candidats, auditionnés par la commission ad hoc le 9 janvier, doivent remettre une nouvelle offre (avec chiffrage d'options supplémentaires) pour le 23 janvier. Le coût total des travaux devrait être moins élevé que prévu.

• Révision du plan local d'urbanisme

Le conseil municipal prend connaissance de l'avancement du dossier présenté par Fabrice CHENAUD. La commission ad hoc, réunie le vendredi 16 janvier avec le maître d'œuvre, la chargée de mission du SCOT et les services de l'Etat, a proposé quelques modifications au projet arrêté le 25 juillet. Jean-Victor THEVENET, Maire, va lancer l'enquête publique courant mars.

• Très haut débit

Une réunion d'information publique est prévue à ST NIZIER le mardi 27 janvier à 19 heures 30 à Carillon.

• Aménagement de la voie verte de Charlieu-Belmont Communauté reliant POUILLY SOUS CHARLIEU à CHARLIEU :

Le conseil municipal prend connaissance du dossier présenté par Jean-Victor THEVENET, Maire. La réunion de démarrage du projet s'est tenue cet après-midi. Chacun recevra le diaporama projeté.

• **Prochaines réunions du conseil municipal :**

Le conseil municipal prend note de la date des prochaines réunions :

Mardi 24 février : vote du compte administratif principal

Mardi 17 mars : vote du budget primitif principal 2015

Mardi 31 mars : vote du compte administratif 2014 et du budget primitif 2015 du service assainissement.

• **Elections départementales des dimanches 22 et 29 mars :**

Le conseil municipal finalisera la liste des permanences au bureau de vote lors de sa réunion du 24 février. Le repas des Aînés, organisé par le Centre communal d'action sociale, aura lieu le 29 mars.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 21 heures 45.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 20 janvier 2015.

Le secrétaire de séance,
Fabrice CHENAUD



Le Maire,
Jean-Victor THEVENET

